



Une initiative du Comité  
veau

## Colloque sur le veau lourd

À l'écoute de vos besoins : en route vers l'avenir

Le jeudi 14 mars 2002, Drummondville

---

# Portrait de l'industrie du veau québécois

**Ann FORNASIER**, M.Sc., agronome  
Agroéconomiste

Fédération des producteurs de bovins du Québec  
Longueuil

---

**Note :** Cette conférence a été présentée lors de l'événement  
et a été publiée dans le cahier des conférences.

Pour commander le cahier des conférences, consultez  
[le catalogue des publications du CRAAQ](#)

Ce portrait de l'industrie du veau québécois comporte deux parties :

- LES CONSTATS
- LES DÉFIS À RELEVER

## 1. LES CONSTATS

---

### 1.1 LA PRODUCTION EN 2001

#### Évolution de la production

À part quelques expériences infructueuses dans les années 1960, la production du veau au Québec a démarré à la fin des années 1970, et ce n'est qu'au début des années 1980 qu'elle a véritablement connu son envol. La mise en place d'un programme d'assurance pour stabiliser les revenus agricoles des producteurs de veaux en 1981 a permis de soutenir les efforts consacrés par les individus et organismes impliqués dans la production.

Entre 1983 et 2001, le nombre de veaux produits est passé de moins de 5 000 têtes à plus de 230 000 têtes, dont 145 000 veaux de lait et 87 400 veaux de grain. Cela représente un taux annuel de croissance de 25,6 % par année, un des taux les plus élevés au Québec, toutes productions confondues.

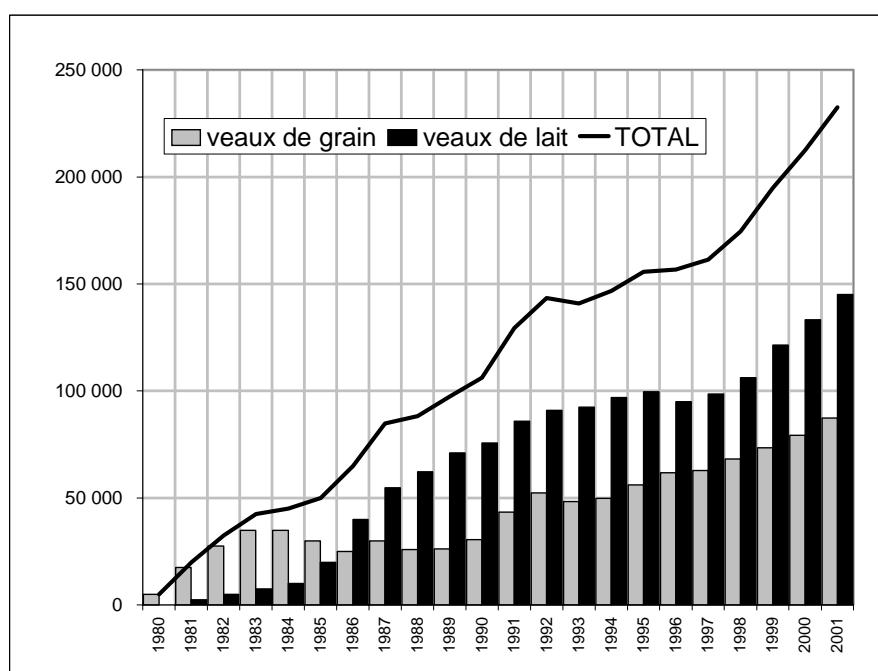
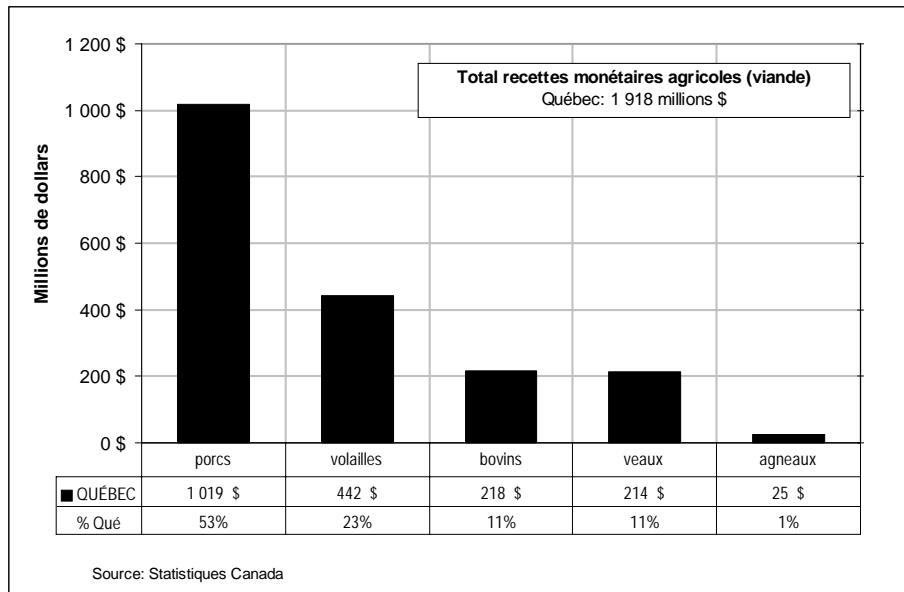


Figure 1. Évolution du nombre de veaux au Québec

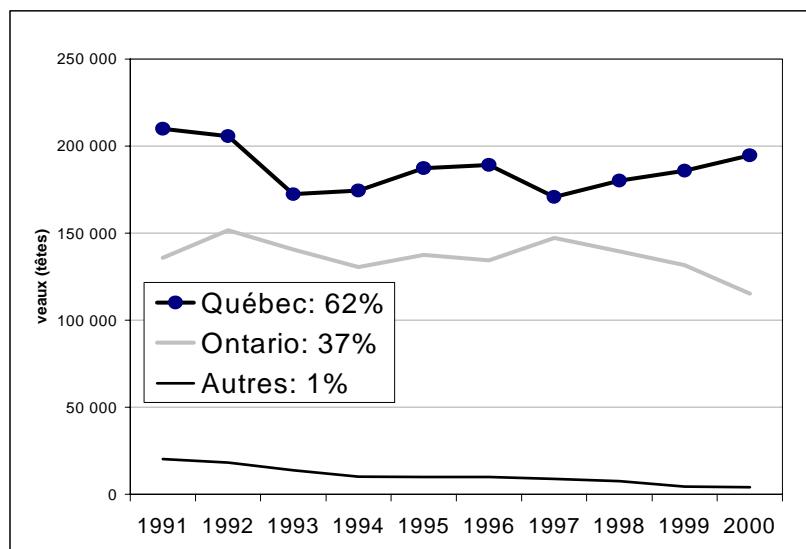
Selon Statistique Canada, on établit en 2000 que les recettes monétaires du veau se chiffrent à 215 millions de dollars. Le veau compte pour 11 % des recettes monétaires des productions de viande animale. Il est en 3<sup>e</sup> position, ex æquo avec les produits de gros bovins. Sur ce total, les exportations représentent environ 40 millions de dollars.



**Figure 2. Recettes monétaires du bétail**

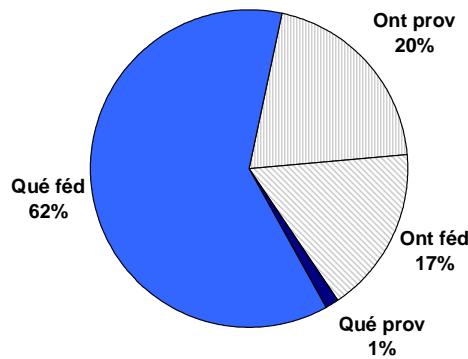
### Le Québec : producteur de veaux canadien no 1

Le Québec est le principal producteur de veaux au Canada et il compte 62 % des abattages canadiens; l'Ontario vient en seconde place avec 37 % des abattages.



**Figure 3. Abattages canadiens par province**

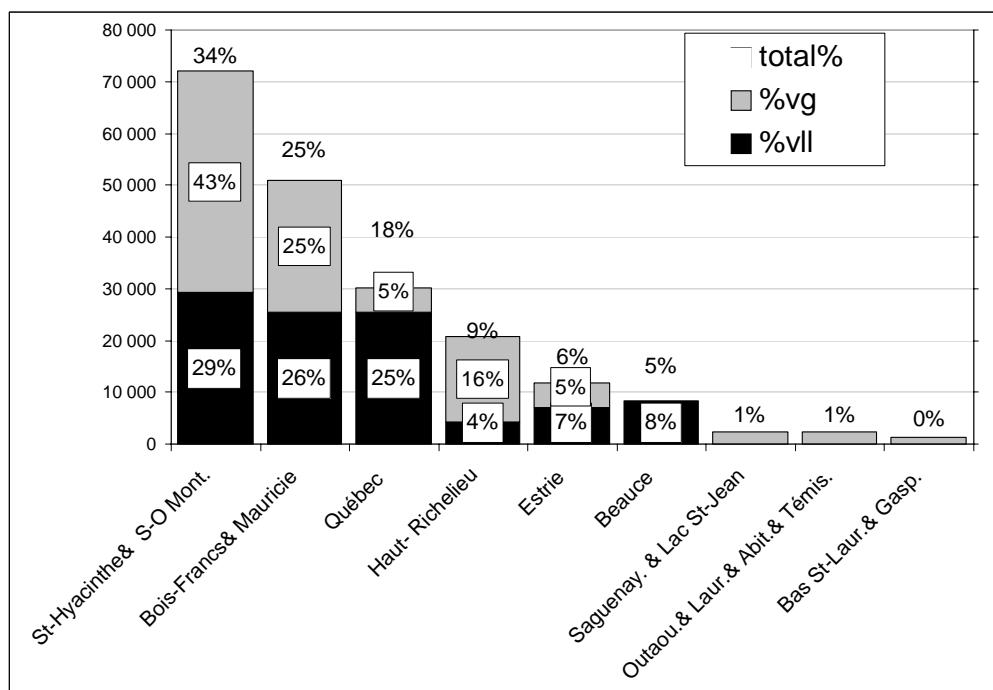
De plus, moins de la moitié des veaux ontariens sont abattus dans des abattoirs inspectés fédéral, ce qui limite leur pouvoir d'exportation hors Canada.



**Figure 4. Abattages canadiens inspectés fédéral et provincial**

#### Répartition géographique de la production

Les élevages de veaux au Québec se concentrent dans les régions de Saint-Hyacinthe, Nicolet, Québec et Haut-Richelieu. Les causes de cette concentration sont la proximité des services techniques, des intrants (veaux et aliments), du transport, des abattoirs, des marchés, etc.



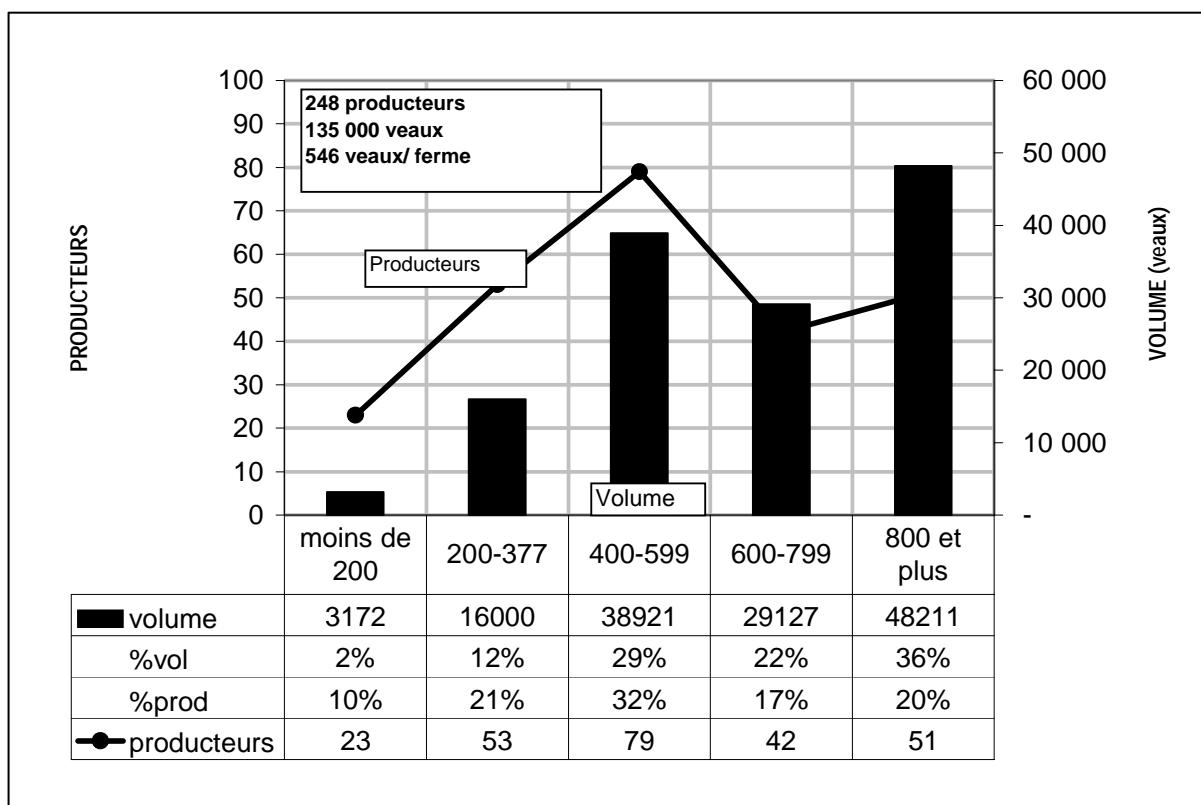
**Figure 5. Répartition géographique de la production de veaux de grain et veaux de lait en 2000**

## Le nombre et la taille des élevages

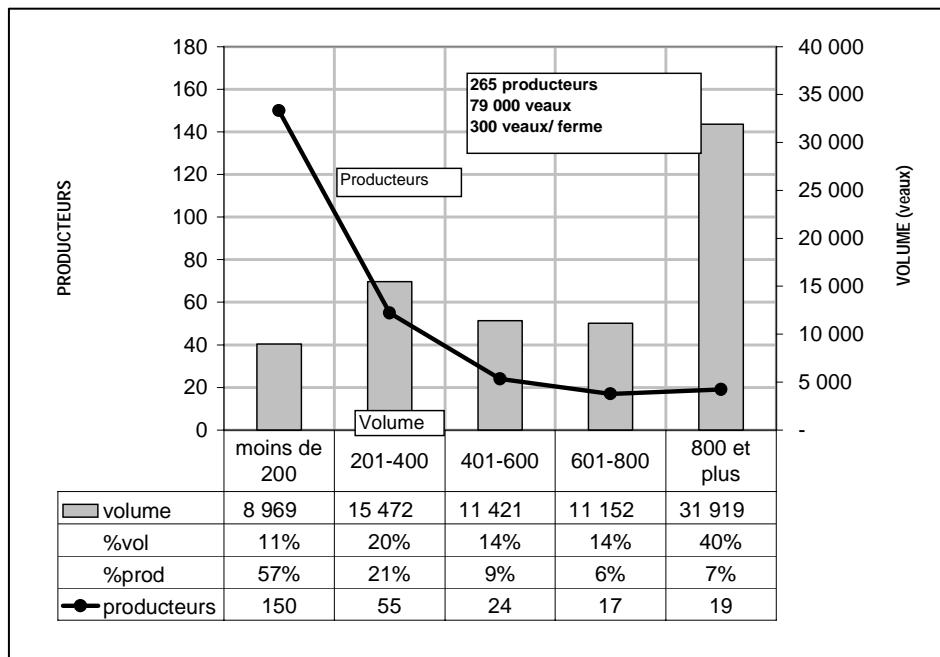
Parallèlement à cette croissance, on a observé une baisse du nombre de producteurs et une spécialisation des entreprises de production. Les raisons de cette spécialisation sont :

- les économies d'échelles
- les exigences techniques élevées
- la nécessité d'assurer un suivi rigoureux

En 2000, 248 producteurs ont produit en moyenne 564 veaux de lait par année. Les élevages de 400 veaux et plus produisent 86 % des veaux de lait et comptent 70 % des producteurs (Fig. 6). Durant la même année, 265 entreprises de veaux de grain ont produit en moyenne 300 veaux. Les entreprises de 400 veaux et plus représentent 69 % de la production de veaux et comptent 23 % seulement des producteurs (Fig. 7).



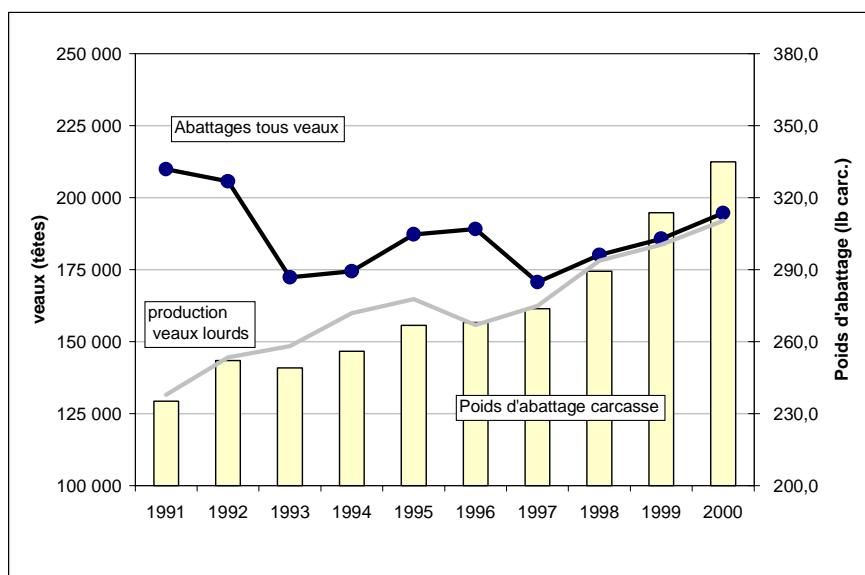
**Figure 6. Nombre et taille des élevages de veaux de lait au Québec en 2000**



**Figure 7. Nombre et taille des élevages de veaux de grain au Québec en 2000**

#### Évolution du poids des veaux

Au fur et à mesure que se développe la production de veaux au Québec, la proportion de veaux produits sur le nombre total de veaux abattus progresse. Il y a vingt ans, la plupart des veaux laitiers étaient abattus en bas âge. En 1981, le poids moyen des veaux abattus au Québec était de 127 lb carcasse. Il est aujourd'hui de 310 lb carcasse en moyenne, soit 2,4 fois plus de viande produite par veau (Fig. 8).



**Figure 8. Évolution du nombre de veaux lourds produits au Québec en relation avec le nombre de veaux abattus au Québec et le poids des veaux abattus au Québec**

## 1.2 L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION

L'augmentation importante de la production de veaux au Québec depuis 15 ans a entraîné une augmentation du nombre d'abattoirs de veaux de taille importante sur le territoire québécois. Par la suite, les exigences en matière de HACCP, la poursuite de la réduction des coûts d'abattage et la demande des chaînes d'alimentation pour du veau en boîtes (au lieu de carcasses) ont amené des abattoirs à se regrouper pour concentrer les abattages de veaux dans quelques plans, alors que d'autres abattoirs ont été transformés en salles de découpe uniquement.

Le secteur de l'abattage et de la transformation du veau procure près de 500 emplois au Québec.

Depuis un an ou deux, on note une présence plus importante de joueurs ontariens, tant au niveau de la production que de l'abattage et de la transformation de veaux. La qualité des veaux du Québec et leur accessibilité expliquent l'intérêt des acheteurs ontariens sur notre marché.

## 1.3 LA CONSOMMATION

La consommation canadienne de viande de veau est relativement modeste par rapport aux autres viandes. Statistique Canada évalue la consommation de viande de veau à 1,2 kg *per capita*. Toutefois, au Québec, on estime que la consommation *per capita* serait plus élevée que la moyenne canadienne. Le MAPAQ établit la consommation québécoise à 2,85 kg par habitant.

(kg base carcasse/personne)

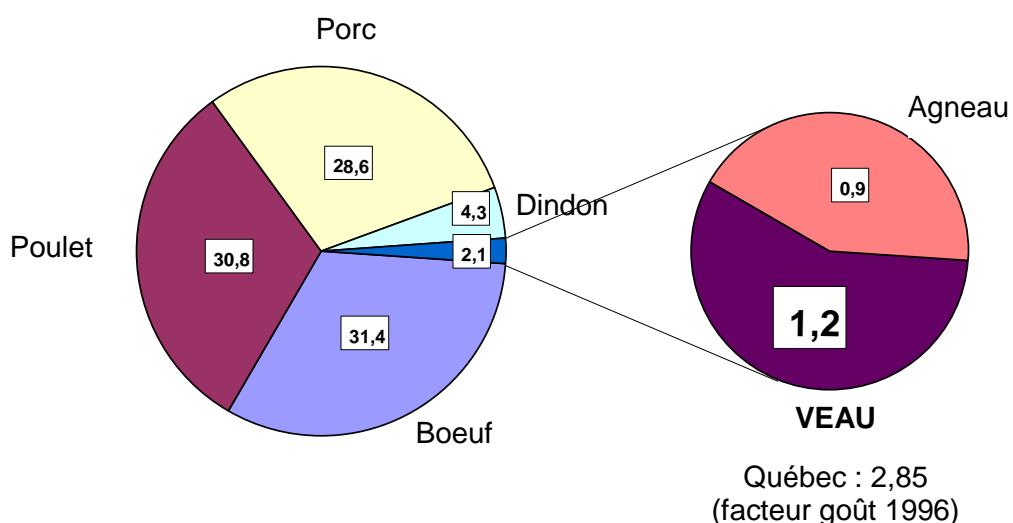
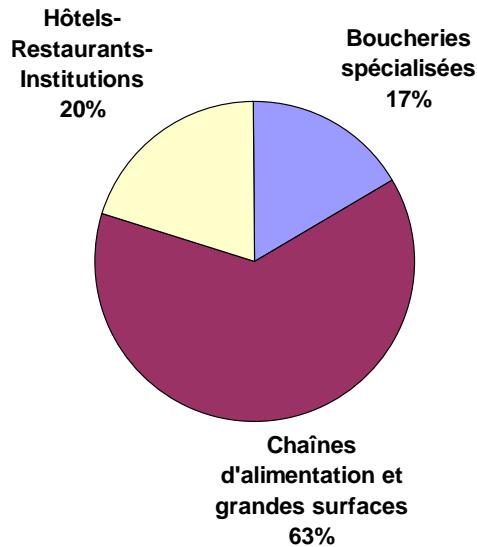


Figure 9. Consommation canadienne de viande *per capita* (base carcasse)

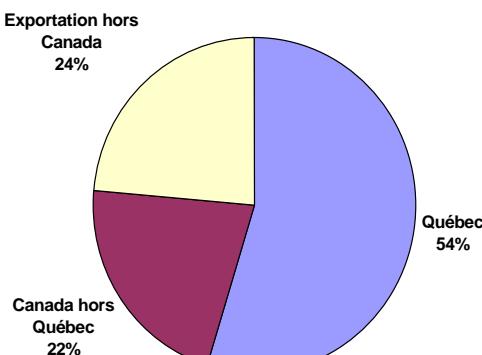
Une étude réalisée en 2002 auprès des principaux acheteurs de veaux au Québec démontre que le veau est principalement écoulé, à 60 %, dans les chaînes d'alimentation et autres grandes surfaces (Costco, etc). Le secteur Hôtels-Restaurants-Institutions (HRI) compte pour 20 % de la part du marché et les boucheries spécialisées pour 17 % du marché.



**Figure 10. Lieux de distribution du veau**

#### Le Canada, un exportateur net de veaux

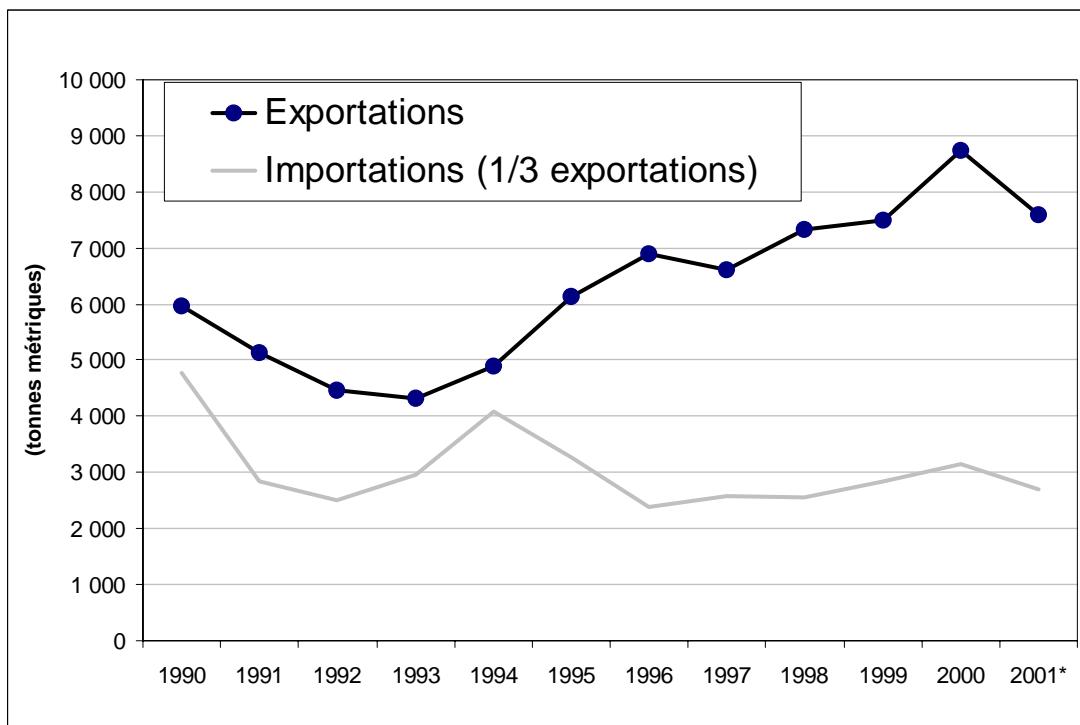
Bien que 54 % de la production de veaux soit consommée au Québec, environ 22 % de la production québécoise est consommée ailleurs au Canada (principalement en Ontario et dans l'Ouest canadien). La différence, soit 24 %, est exportée à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis.



Degré d'autosuffisance : 185 %  
(exporte 46 % de notre production)

**Figure 11. Marchés canadiens et d'exportation du veau du Québec**

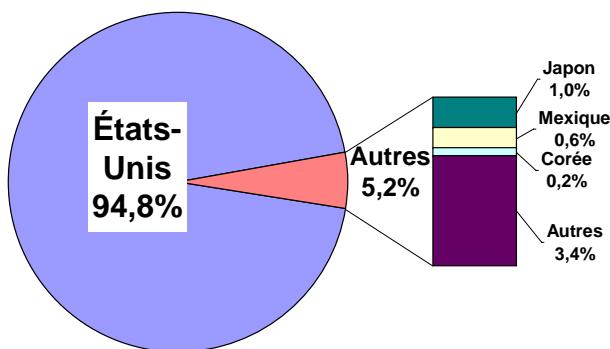
Le volume canadien d'exportation de veaux est en nette croissance depuis 10 ans. Le Canada est un exportateur net de viande de veau. En proportion, les importations canadiennes de veaux ne représentent que le tiers des exportations.



**Figure 12. Évolution des importations et exportations canadiennes de veaux**

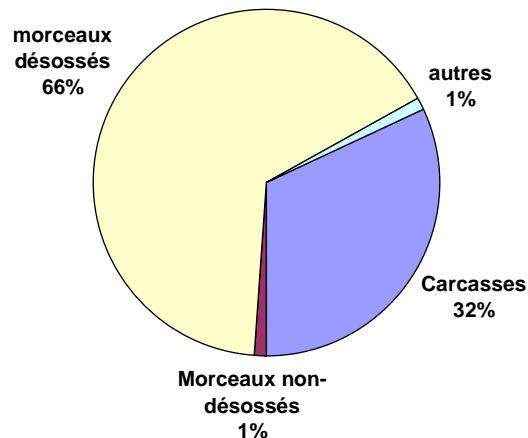
### Exportations canadiennes

Les exportations canadiennes de veaux sont principalement orientées vers les États-Unis, à 95 %.

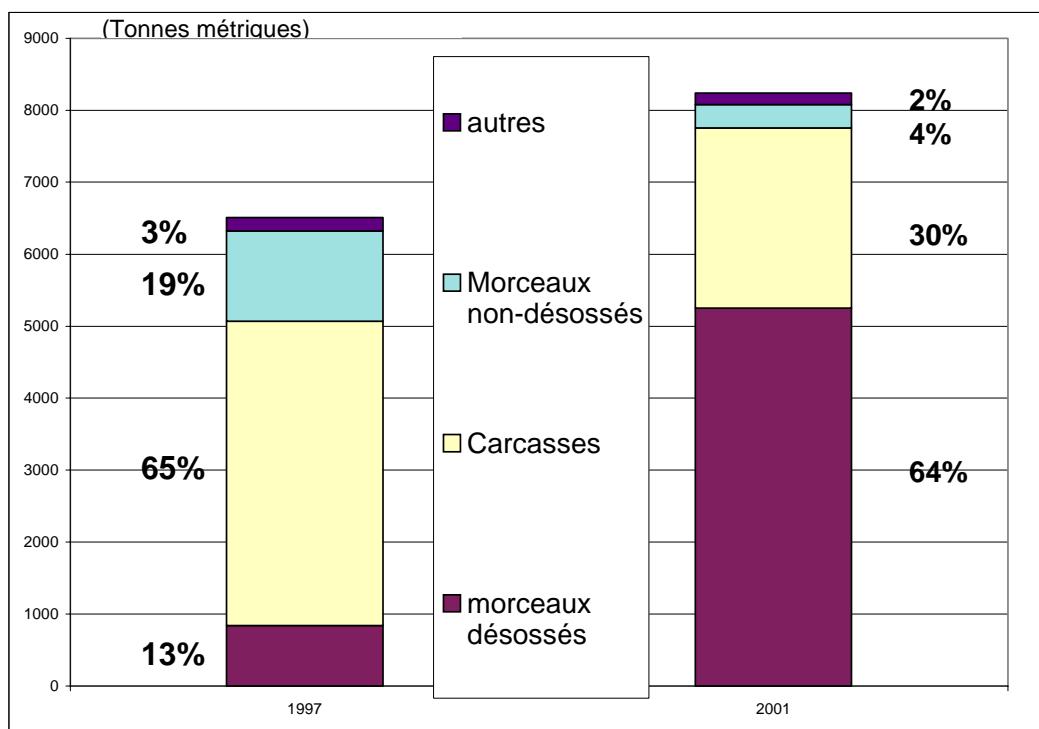


**Figure 13. Exportations canadiennes de veaux, destination 2001**

Le Canada exporte principalement du veau désossé (2/3) et des carcasses de veau (1/3). Il y a 5 ans, les exportations canadiennes de veaux étaient composées à 65 % de carcasses de veaux et les morceaux de veaux non désossés représentaient 19 % du volume. En 2001, la proportion des carcasses exportées a chuté à 30 %. Les morceaux non désossés composent la majorité de nos exportations (64 %) alors qu'ils ne représentaient que 13 % en 1997.



**Figure 14. Coupes de veaux exportées aux États-Unis**



**Figure 15. Évolution des exportations 1997-2001**

En matière d'exportation, le Canada est un joueur majeur aux États-Unis. En 2001, il a expédié aux États-Unis autant de veaux que la Nouvelle-Zélande.

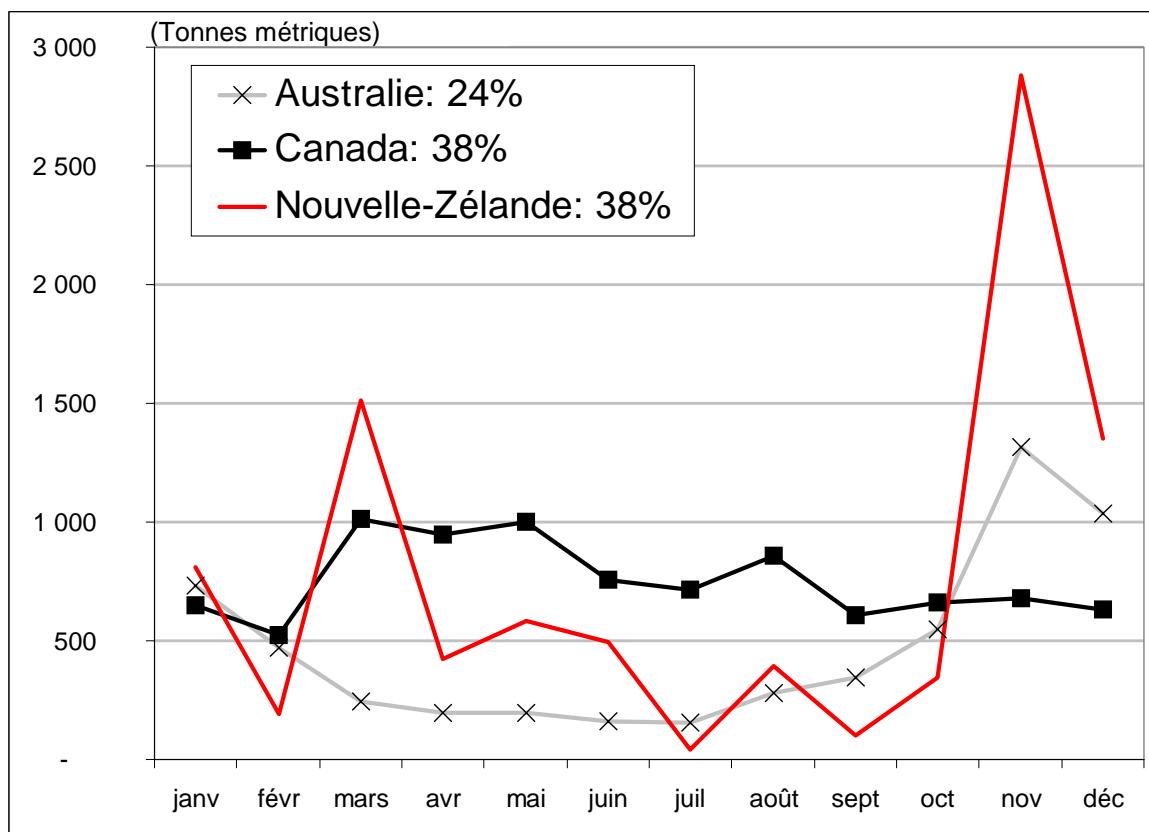


Figure 16. Importations de veaux aux États-Unis

### Importations canadiennes

Les importations canadiennes de veaux nous proviennent principalement des États-Unis (47 %) et de l'Australie (47 %).

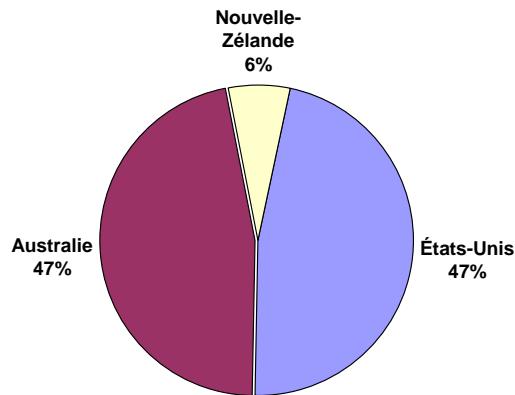


Figure 17. Importations de veaux au Canada, provenance 2001

Les importations canadiennes de veaux qui proviennent de l'Australie sont essentiellement composées de veaux désossés à 80 %, alors que nous importons des États-Unis des coupes plus diversifiées. Il y a 5 ans, les importations canadiennes de veaux étaient essentiellement composées de morceaux désossés (82 %). En 2001, cette proportion de coupes a chuté à 55 % et on importe davantage de morceaux non désossés (25 % en 2001 contre 9 % en 1997)

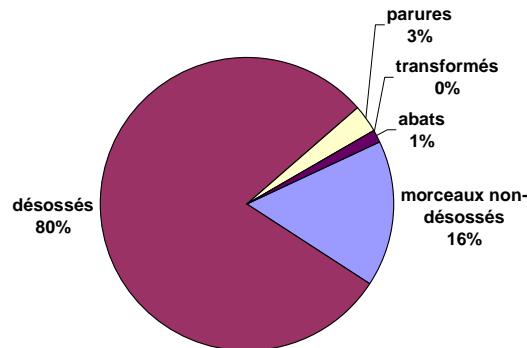


Figure 18. Coupes de veaux importées de l'Australie

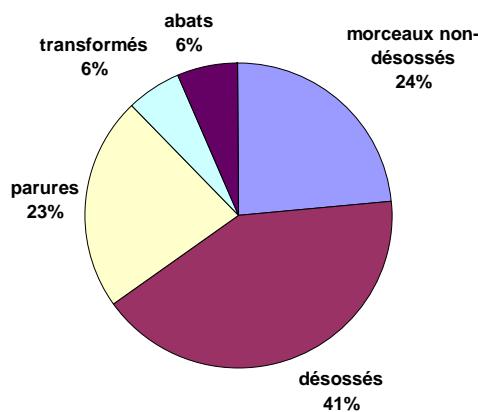


Figure 19. Coupes de veaux importées des États-Unis

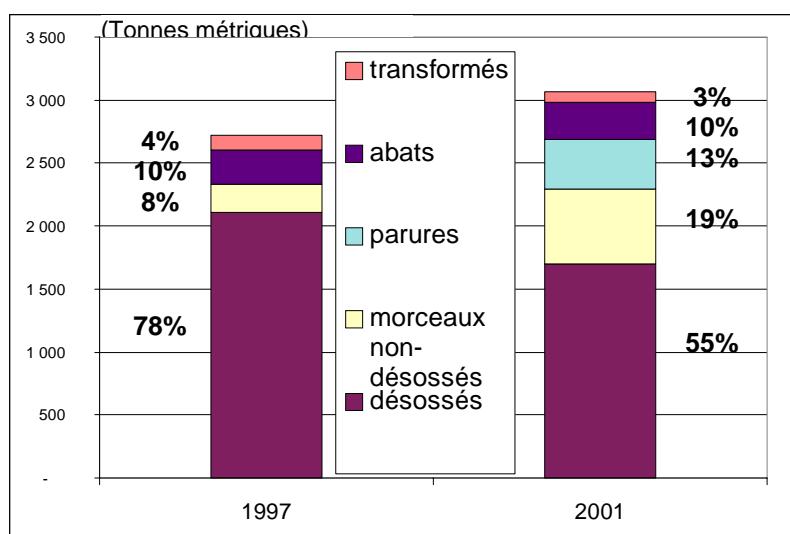
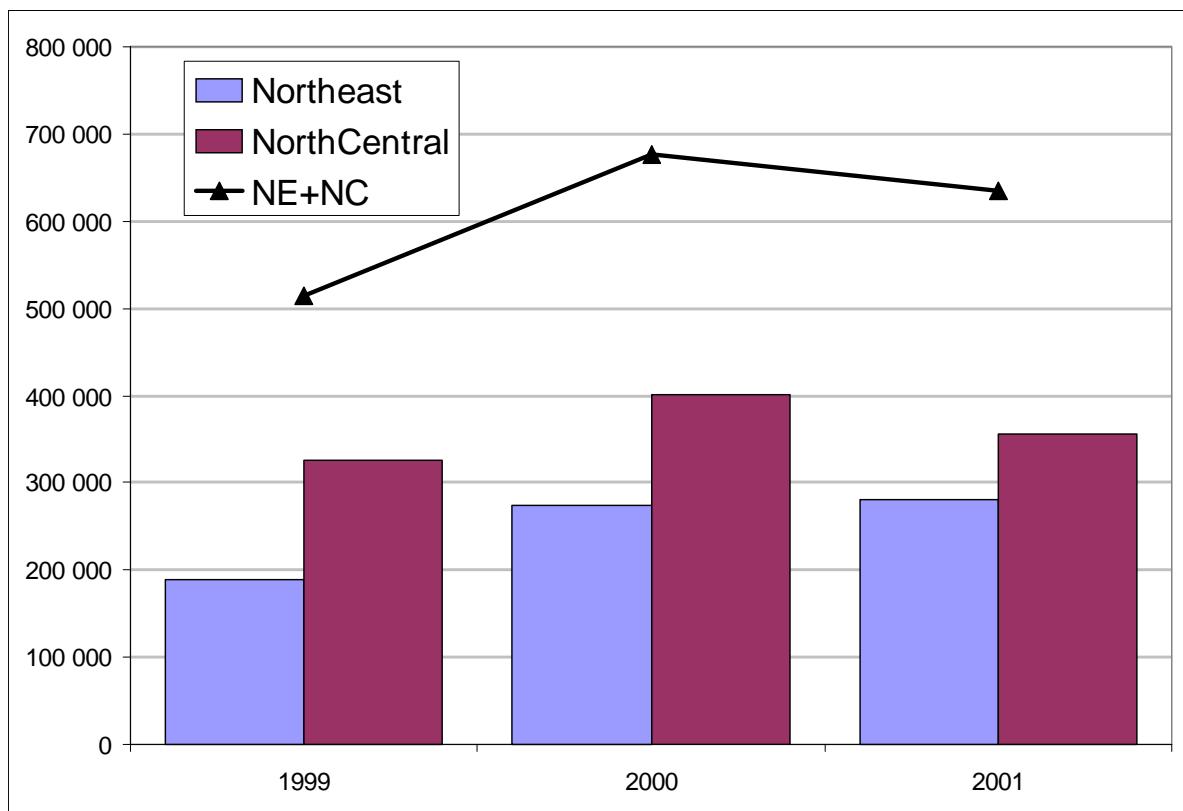


Figure 20. Évolution des importations 1997-2001

## La production de veaux aux États-Unis

Les États-Unis ont produit en 2001 un peu plus de 635 000 veaux lourds comparativement à 675 000 veaux en 2000, ce qui représente une baisse de la production de 9 %. La baisse de production est survenue surtout dans les États du Centre-Nord américain (55 % de la production américaine).



**Figure 21. Abattages de veaux lourds aux États-Unis**

Globalement, en 2001, il s'est abattu plus d'un million de veaux de toutes sortes aux États-Unis. Les veaux lourds représentent environ 60 % des abattages de veaux. C'est donc dire qu'il s'abat encore une proportion considérable de veaux laitiers en bas âge aux États-Unis puisque le poids moyen d'abattage des veaux n'est que de 190 lb carcasse avec peau.

La production québécoise de veaux équivaut au tiers de la production américaine de veaux lourds, ce qui est considérable.

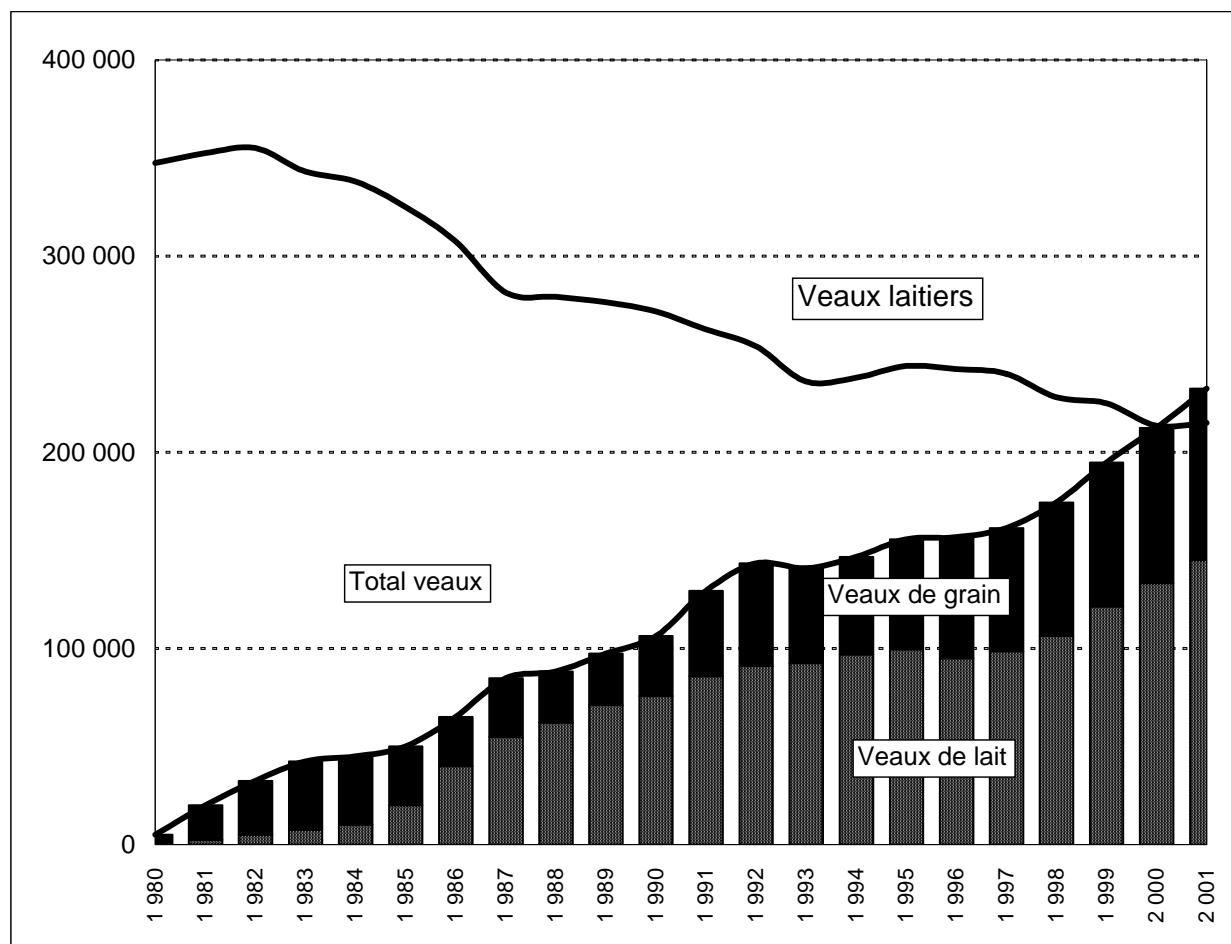
## 2. LES DÉFIS À RELEVER

Pour que la production de veaux poursuive sa croissance au Québec, elle devra relever un certain nombre de défis.

### 2.1 CONTRÔLE DES COÛTS DE PRODUCTION

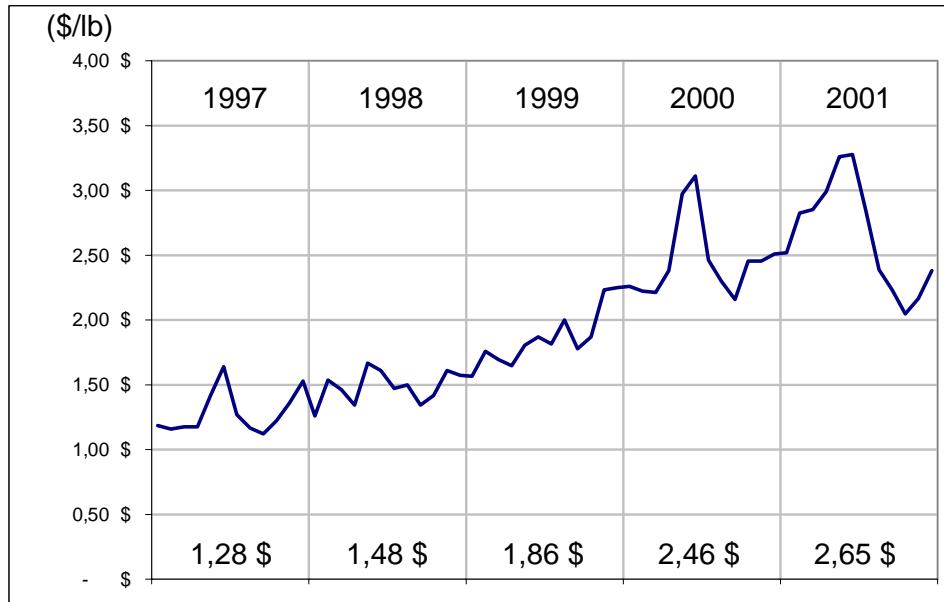
#### Disponibilité et prix des veaux laitiers d'engraissement

Le nombre de veaux disponibles à l'engraissement suit la courbe du cheptel laitier québécois. Le nombre de vaches laitières diminue alors que la production de veaux est en forte augmentation.



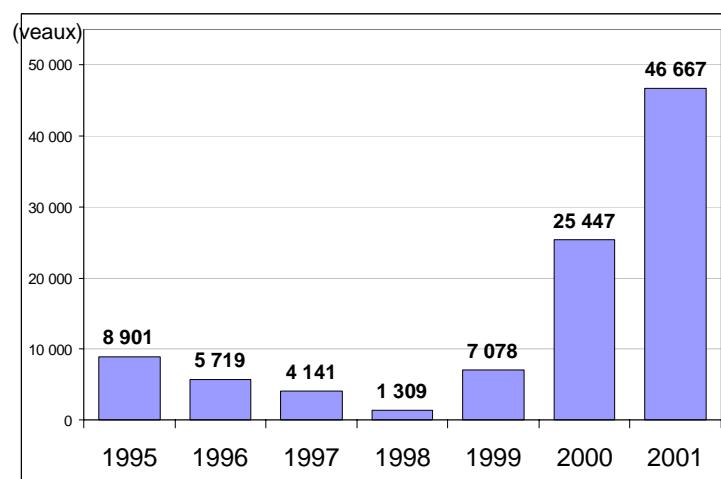
**Figure 22. Évolution du nombre de veaux laitiers mis en marché au Québec : veaux laitiers entrant dans les élevages de veaux versus veaux laitiers disponibles**

Le développement de la production de veaux et la diminution du cheptel laitier ont contribué à l'augmentation du prix des veaux laitiers destinés à l'engraissement. Par exemple, le prix moyen annuel des veaux laitiers d'engraissement est passé de 1,27 \$/lb à 2,65 \$/lb entre 1997 et 2001.



**Figure 23. Évolution du prix des veaux laitiers d'engraissement au Québec**

De façon à compléter leur approvisionnement, certaines entreprises de veaux se procurent des veaux en Ontario et dans les Maritimes. L'achat de veaux d'élevage en provenance des États-Unis est permis depuis 1995. Depuis 1999, le nombre de veaux laitiers importés des États-Unis a enregistré un bond spectaculaire. Avec plus de 45 000 veaux importés en 2001, cette source d'approvisionnement compte maintenant pour près de 20 % des veaux engrangés au Québec.



**Figure 24. Importations de veaux laitiers au Québec en provenance des États-Unis (ports d'entrée de L'Acadie et Philipsburg).**

Par ailleurs, on voit depuis quelques années aux États-Unis, et le phénomène devrait s'accentuer, une proportion plus importante de veaux laitiers engrangés par des producteurs de bouvillons d'abattage pour contrer la rareté de veaux d'embouche disponibles à l'engraissement. Aux États-Unis comme au Canada, le nombre de vaches de boucherie a enregistré une baisse importante depuis quelques années (1996). Conséquemment, il y a moins de veaux d'embouche disponibles à l'engraissement et cette situation devrait empirer lorsque les producteurs vache-veau vont à nouveau reconstituer leur cheptel en retenant davantage de veaux d'embouche femelles pour la reproduction.

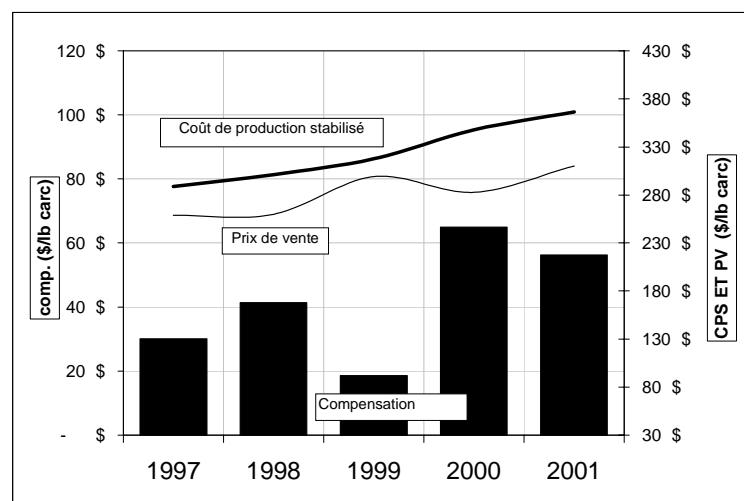
Bien que le prix des veaux laitiers d'engraissement demeure plus abordable aux États-Unis qu'au Canada, il est également à la hausse aux États-Unis et représente un frein à la croissance de la production.

### Prix des aliments

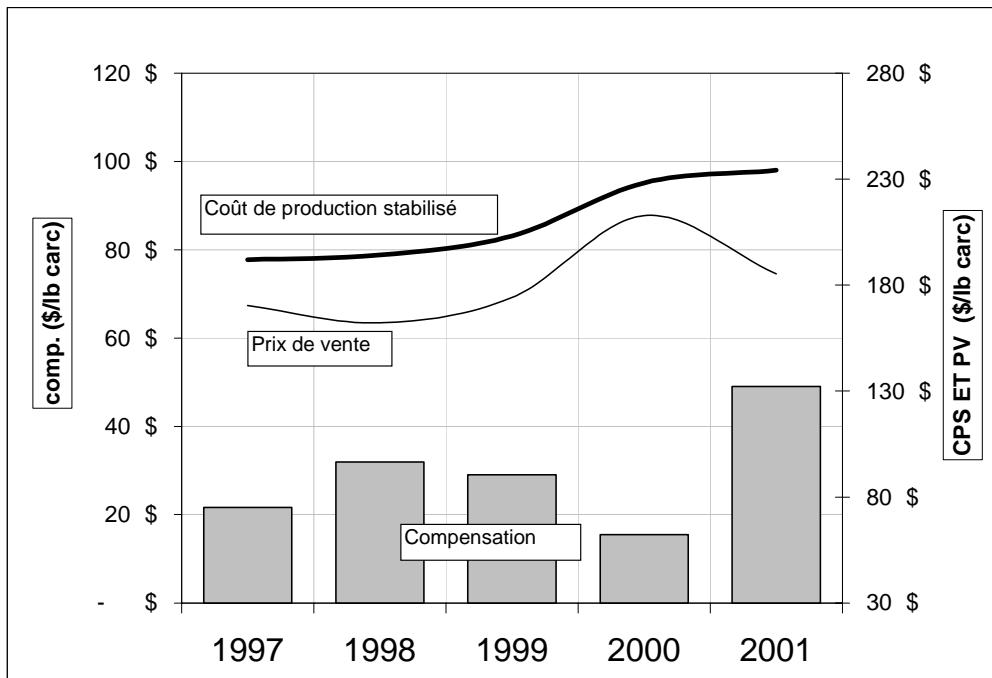
Le prix des aliments d'allaitement a augmenté de façon importante depuis 2 ou 3 ans. Le coût d'alimentation des veaux de lait représente 60 % du prix de vente des veaux, c'est donc un poste important du coût de production.

Du côté des veaux de grain, ceux-ci bénéficient présentement de prix de maïs relativement bon marché. Le risque potentiel d'une augmentation de prix demeure toutefois présent suite à une mauvaise récolte. Rappelez-vous les prix de 235 \$/tonne en 1996!

Compte tenu de l'augmentation du prix des veaux laitiers d'engraissement et de l'augmentation du prix des aliments d'allaitement, le coût de production du veau enregistre une croissance depuis 5 ans. L'augmentation moyenne des prix de vente (+14 %) n'a pas compensé l'augmentation du coût de production (+24 %). En moyenne, sur les 5 dernières années, le prix de marché a couvert 87 % du coût de production stabilisé du veau.



**Figure 25. Évolution de l'écart entre le coût de production et le prix de vente du veau de lait**



**Figure 26. Évolution de l'écart entre le coût de production et le prix de vente du veau de grain**

## 2.2 RISQUES SANITAIRES

Puisque sa matière première est composée de jeunes veaux laitiers, la production de veaux demeure un élevage à haut risque sanitaire. Le développement de programmes prophylactiques pour réduire les risques de maladie est un enjeu important pour la production. La mise en place de programmes d'assurance mortalité animale représenterait, par ailleurs, un atout important pour l'industrie. Rappelons, par exemple, les pertes financières importantes subies lors de la dernière épidémie de BVD il y a une décennie.

## 2.3 VALORISATION DE LA CARCASSE

Compte tenu de son coût de production relativement élevé, il importe de tirer le prix maximum du marché. La valorisation des sous-produits ainsi que chacune des coupes de la carcasse est essentielle. La mise en place de coupes prêtées pour le comptoir « counter ready » répondra notamment à la difficulté de trouver des bouchers spécialisés et compétents en épicerie pour bien desservir et valoriser le comptoir du veau. L'avenue de produits surtransformés de veau répondra à la méconnaissance des consommateurs dans la façon d'apprêter cette viande, somme toute peu connue et trop peu consommée. Les efforts de promotion ont d'ailleurs pour objectif de développer la notoriété du produit et ultimement augmenter les ventes.

## **2.4 RÉPONSE AUX EXIGENCES DES CONSOMMATEURS**

Le veau du Québec est une viande qui se positionne avantageusement aux autres viandes en matière nutritionnelle. Une récente étude conjointe Fédération/OVA sur les valeurs nutritives le confirme. Les consommateurs sont de plus en plus exigeants face à la qualité de leur alimentation. Ils veulent en connaître l'origine. Ils veulent savoir comment le veau a été alimenté. Ils craignent les antibiotiques et les hormones de croissance. Ils se soucient du bien-être et du confort des animaux en élevage. Ils abhorrent les productions polluantes pour l'environnement.

Les programmes de certification et de traçabilité du veau ont justement pour objet de répondre aux préoccupations des consommateurs. Les normes de production, d'abattage et de transformation du produit devront continuer d'évoluer pour répondre aux exigences du marché.

## **2.5 RISQUES LIÉS AUX MARCHÉS D'EXPORTATION**

Plus de la moitié de la production de veau est écoulée sur les marchés d'exportation, principalement aux États-Unis. Cette proportion augmente au rythme de la croissance de la production. Avec les volumes que l'on exporte, notre présence se fait de plus en plus remarquer aux États-Unis. Le protectionnisme américain est une menace potentielle, que ce soit par le biais de droits compensatoires qu'ils ont imposés (et retirés 4 mois plus tard) sur les bovins canadiens en 1999 ou par l'adoption d'une loi sur l'étiquetage des produits de viande selon le pays d'origine (troisième tentative en 2001). Le développement de nouveaux marchés d'exportation permettant de diversifier nos marchés d'écoulement est plus que souhaitable.

# **CONCLUSION**

---

Étant donné que le veau n'occupe que 1 à 3 % de la part de marché des viandes, il y a certes de la place à la croissance de la consommation dans le futur. Les consommateurs sont à l'affût de nouveaux produits pour varier leur alimentation. La valeur nutritive du veau est excellente. Le Québec peut se targuer de produire un veau de qualité soutenu par une industrie compétente et dynamique.

La croissance de la production est cependant tributaire de la capacité du secteur à relever les défis.